



Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 30 septembre 2014

**N°199/09/2014 : VOEU - MOTION A L'ATTENTION DU PRESIDENT DU CONSEIL
GENERAL SUR LE PROJET DE CAMPUS UNIVERSITAIRE MONTALBANAIS**

L'an deux mille quatorze, le mardi 30 septembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 24 septembre 2014.

Etaient présents : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Gaël TABARLY, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 5

Mesdames, Messieurs Angèle LOUCHART à Marie-Claude BERLY, Colette HARLE à Jean-Michel MUSCATELLI, Anne ALASSANE à Annie GUILLOT, Jean-François GARRIGUES à Brigitte BAREGES, Valérie RABAULT à Pauline BLANC

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Suite au 2nd comité de pilotage Schéma d'Aménagement du Centre Universitaire au Conseil Général le 11 sept 2014 présentant deux scénarios d'aménagement sur le site actuel, Thierry DEVILLE a rappelé les éléments suivants :

Le développement de l'université sur ce site ne peut être réfléchi sans occulter les problèmes de parking et d'accessibilité déjà existants.

Avant de proposer des scénarios d'aménagement, il aurait été plus pertinent d'avoir une réflexion commune avec le Conseil Général. Le projet d'extension de campus doit être le fruit d'une réflexion collective avec la ville de Montauban et avec les élus du Grand Montauban.

Il faut également prendre en compte le fait que le Conseil Général va peut-être voir ses compétences disparaître suite à la réforme des collectivités territoriales. Sa gouvernance en matière d'enseignement supérieur en sera donc affectée et modifiée.

Les élus de la ville de Montauban proposent donc :

- d'être partie prenante dans le projet de second campus,
- d'étudier la possibilité d'exploiter et donc de réhabiliter le site industriel de Villebourbon plus proche de la gare qui correspond à la volonté commune de tous les élus de Montauban,
- d'ainsi solutionner le problème de parking sur le site actuel,
- d'associer le Grand Montauban et ses élus à ce projet de développement pérenne sur son territoire.

ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE, ABSTENTION : 0.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **03 OCT. 2014**

De sa publication le : **03 OCT. 2014**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,
Montauban, le 01 octobre 2014

Maire,

Brigitte BAREGES

